

PS-cdH : « Pas d'accord sur la fin de la télé-redevance »

Judi, le gouvernement wallon doit examiner la

suppression de la redevance télévision. Projet porté par le PS. Le cdH a son mot à dire. « Ce sera non... »

● **Pascale SERRET**

Oui, les ministres wallons travaillent, malgré tout. La preuve : jeudi, l'ordre du jour du gouvernement compte pas moins de 98 points. Dont une série de dossiers importants, portés tant par des ministres PS que cdH. La procédure de divorce entre les partenaires de la majorité n'empêcherait donc pas certaines concessions mutuelles ?

C'est ce qui énerve le MR. « *Quand on divorce, ce n'est pas pour repasser de temps en temps à l'acte* », aurait lâché avec impatience le président du MR Olivier Chastel lundi soir. Le MR craint de voir les anciens époux PS et cdH renouer vite fait avant les vacances pour conclure certains dossiers. Mais pour « conclure », il faut être deux.

Et la compensation ?

Ce qui se chuchotait en coulisses après le gouvernement de la semaine dernière tenait pourtant la route : le cdH fait passer, avec le soutien du PS, son dossier « allo-

cations familiales », héritage de la 6^e réforme de l'État.

Donnant-donnant : le PS peut du coup concrétiser son projet de suppression de la redevance télé, entre autres.

Il se fait que, controversée ou pas, elle rapporte encore 100 millions dans les caisses wallonnes. Quelle compensation ? La réforme fiscale que le ministre du Budget Christophe Lacroix prépare (prépare...) devait y pourvoir. C'est sur ça qu'il y a consensus depuis l'automne 2016.

Et voilà donc le point tant attendu qui arrive à l'ordre du jour ce jeudi : « *Avant-projet de décret portant suppression de la redevance télévision.* »

Sauf que le cdH n'a pas l'intention de se laisser embarquer dans un futur où il faudrait se priver de 100 millions de recettes, sans compensation. Puisque le ministre Lacroix ne présente aucune réforme fiscale au gouvernement.

« *Il y avait un accord si et seulement si on pouvait compenser par la réforme fiscale...* », insiste-t-on dans les couloirs des cabinets cdH.

« **Impact budgétaire ? C'est non** »

On la joue comme ça ? OK. Le PS aura beau jeu de refuser de soutenir à son tour les dossiers portés par le cdH. Comme celui des allocations familiales, annoncé pour le 20 juillet.

« *Trop tard pour s'opposer* », disent les Humanistes. Qui soulignent qu'une note-cadre a déjà été approuvée par le gouvernement wallon dans le paquet de décret sur les allocations familiales. Ce qui n'est pas le cas de la redevance télé.

Au cdH, dans l'attente d'une nouvelle majorité, on refusera donc les dossiers qui ont un impact budgétaire (100 millions, c'est un impact budgétaire). Tout comme « *les politiques nouvelles ou importantes* », glisse-t-on encore.

Le signal du cdH devrait être reçu 5 sur 5 par le MR, qui peut se rassurer. Le feu ne rejaillira pas « *d'un ancien volcan qu'on croyait trop vieux* ».

Et le PS ne pourra pas se flatter de finir la session sur le coup de force de la télé-redevance. Il devra sans doute laisser ça au MR, qui exige la fin de cette taxe depuis des années. L'offrande du cdH à son futur partenaire ? ■